

Le 24 novembre 2006

Le gouvernement présente sa mise à jour économique et financière

POINTS SAILLANTS – MISE À JOUR ÉCONOMIQUE ET FINANCIÈRE

Le 23 novembre 2006

Le 23 novembre 2006, l'honorable Jim Flaherty, ministre des Finances, a présenté la mise à jour économique et financière de 2006 de son gouvernement devant le Comité permanent des finances de la Chambre des communes.

Cette mise à jour n'est pas un budget mais un bilan de la situation actuelle, telle que le gouvernement la voit, ainsi que des projets pour l'avenir que le gouvernement entend poursuivre. Pour cette raison, l'énoncé renferme de grands principes, mais en dit peu sur les mesures et les résultats concrets.

L'état actuel

L'énoncé fait le point sur la situation économique actuelle au Canada, notamment ce qui suit :

Le taux de chômage est proche de son plus bas niveau en 30 ans, et plus de 260 000 emplois à temps plein ont été créés jusqu'à maintenant cette année.

Les investissements du secteur manufacturier dans les machines et le matériel sont en hausse, et la production est plus élevée qu'en 2002, lorsque le dollar canadien a commencé à prendre de la valeur.

Le secteur manufacturier fait face à des défis particuliers, notamment l'augmentation de la valeur du dollar canadien et la hausse des exportations d'économies émergentes d'outremer.

Le Canada peut s'attendre à ce que l'économie progresse d'environ 2,75 % cette année et l'an prochain.

Les prix de plusieurs produits de base, comme le pétrole et le gaz, sont à des niveaux historiquement élevés et demeurent volatils.

Les taux d'intérêt à court terme devraient s'établir en moyenne à 4,1 % en 2006. On prévoit que les taux d'intérêt à long terme se situeront en moyenne à 4,3 % en 2007 et à 4,6 % en 2008.

Les prévisionnistes du secteur privé s'attendent à ce que le produit intérieur brut (PIB) réel progresse de 2,8 % en 2006.

Le plan du gouvernement

Avantage Canada est le plan économique à long terme du gouvernement fédéral. Ce plan est axé sur les cinq avantages clés suivants :

Avantage fiscal – Réduire les taxes et les impôts de tous les Canadiens.

Avantage financier – Éliminer la dette nette de l'ensemble des administrations publiques du Canada (fédérale, provinciales/ territoriales et municipales) en moins d'une génération.

Avantage entrepreneurial – Réduire la réglementation inutile et les tracasseries administratives et accroître la concurrence sur le marché canadien.

Avantage du savoir – Doter le Canada de la main-d'œuvre la plus scolarisée, la plus qualifiée et la plus souple au monde.

Avantage infrastructurel – Bâtir l'infrastructure moderne dont nous avons besoin.

Points pertinents qui concernent l'industrie de l'imprimerie et des communications graphiques

Voici les points clés du plan économique du gouvernement, Avantage Canada, qui touchent plus précisément l'industrie de l'imprimerie et des communications graphiques. Le gouvernement entend :

Collaborer avec la Fédération canadienne de la petite entreprise afin de mettre au point un plan visant à alléger le fardeau administratif imposé aux entreprises en réduisant la paperasserie d'au moins 20 %.

Fixer le taux d'imposition le moins élevé de tous les pays du G7 pour les nouveaux investissements des entreprises, soit 18,5 % d'ici 2011.

Réduire le taux de cotisation de l'assurance-emploi; à compter du 1er janvier 2007, le taux de cotisation de 2007 sera de 1,80 \$ par tranche de 100 \$ de gains assurables, par rapport au taux de 1,87 \$ fixé en 2006.

Réduire davantage le taux de la TPS pour qu'il atteigne 5 % au plus tard en 2011.

En ce qui a trait au développement des ressources humaines, le gouvernement reconnaît que les travailleurs spécialisés constituent l'atout le plus précieux pour le succès économique à long terme du pays. Sa stratégie visant à attirer et à garder au pays des travailleurs qualifiés repose sur deux domaines stratégiques clés : réduire l'impôt sur le revenu des particuliers et améliorer les possibilités et les choix des Canadiens.

Le gouvernement propose de réduire les taux d'imposition du revenu des particuliers pour atteindre les objectifs suivants :

Permettre à un plus grand nombre de Canadiens d'exploiter leur plein potentiel et d'améliorer leur qualité de vie ici même au pays;

Encourager tous les travailleurs à investir dans la formation et l'éducation, ce qui contribuera à alimenter la croissance de différents secteurs de l'économie;

Inciter les entreprises faisant appel à des travailleurs hautement qualifiés à investir au Canada.

Le gouvernement propose également d'améliorer les possibilités des Canadiens en adoptant une démarche axée sur les trois volets suivants :

Quantité – accroître la participation des Canadiens et des immigrants au marché du travail afin de combler les pénuries actuelles et futures de main-d'œuvre en prenant les mesures suivantes : éliminer les obstacles à la participation au marché du travail pour les groupes sous-représentés; améliorer les programmes relatifs au marché du travail pour aider les Canadiens à acquérir les compétences dont ils ont besoin et que recherchent les employeurs; améliorer le Programme des travailleurs étrangers temporaires; et examiner les façons de rendre plus facile aux étudiants étrangers formés au Canada et aux travailleurs temporaires étrangers de demeurer au pays.

Qualité – améliorer la qualité de l'éducation, du perfectionnement des compétences et de la formation, et susciter l'intérêt et favoriser l'excellence dans le secteur de la recherche au Canada en prenant les mesures suivantes : renforcer la qualité et la compétitivité du système d'éducation postsecondaire en offrant un financement stable et prévisible aux provinces; définir des cibles et des objectifs communs; moderniser le programme d'aide financière aux étudiants; inciter les meilleurs étudiants étrangers à s'inscrire dans les établissements d'enseignement du Canada; inciter l'investissement des employeurs dans la formation, réduire les impôts et faire en sorte que la formation et le perfectionnement des compétences soient plus accessibles.

Efficacité – faciliter la mobilité de la main-d'œuvre et communiquer l'information voulue pour permettre des choix éclairés concernant le marché du travail.

Qu'est-ce que tout cela signifie?

Comme il est précisé au début, cet énoncé n'est pas un budget; il s'agit d'un résumé qui fait état des grandes lignes de la situation économique actuelle et des plans que le gouvernement prévoit mettre en œuvre pour l'avenir. Il reste que cet énoncé est un indice de l'orientation que le gouvernement entend suivre au cours des prochaines années. Les détails et les mesures concrètes seront présentés dans le budget fédéral, lequel sera probablement déposé devant la Chambre des communes en février ou mars 2007.

Pour avoir accès aux documents complets de la mise à jour économique et financière, cliquez ici www.fin.gc.ca